

Contribution du monde agricole à la prévention des crues torrentielles en zone méditerranéenne



Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon

Thème : Risques naturels inondations

Action : Diagnostic, animation, médiation, action

A l'origine...

Tous les départements de la zone méditerranéenne sont fortement concernés à l'automne par des orages intenses. Les actions de prévention des crues sont actuellement pilotées par des structures de gestion des rivières dans lesquelles les agriculteurs sont peu impliqués, car ce sont souvent des lieux où l'agriculture est montrée du doigt comme activité polluante (pesticides) ou prédatrice (irrigation). Les solutions proposées pour lutter contre les crues, consistent ainsi à concevoir des ouvrages d'aménagements hydrauliques lourds, de type bassins d'écrêtement ou champs d'expansion qui immobilisent des surfaces agricoles importantes. Pourtant, l'agriculture méditerranéenne peut contribuer d'une manière plus active à la prévention des inondations.

C'est dans ce contexte, que la CRA Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la CRA.PACA, des Chambres d'Agriculture du Languedoc-Roussillon, de PACA et du Sud Rhône-Alpes, ont déposé un projet dans le cadre de l'appel à projet 2005 de l'ADAR pour des actions innovantes, concernant la contribution que peut apporter l'agriculture pour limiter l'impact des crues sur les zones habitées et les zones agricoles. Ce projet a été retenu fin 2005.

Objectifs

Les objectifs sont de :

- Limiter l'impact des crues méditerranéennes par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et d'animation afin de diminuer la vulnérabilité des exploitations et parcelles agricoles aux inondations et de participer à la protection des biens et des personnes
- Mettre en place un partenariat fort entre les agriculteurs et les acteurs locaux pour gérer cette problématique et prolonger l'animation au delà du projet (1 Chambre d'Agriculture + 1 partenaire local)
- Rédiger un guide méthodologique des actions pouvant être mises en place au vu des différentes expériences sur les sites d'études afin d'assurer sur d'autres bassins à risques la reproductibilité des actions conduites
- Impliquer la Profession Agricole dans la lutte contre les crues et responsabiliser les agriculteurs dans la gestion concertée des rivières
- Structurer un réseau durable de compétences entre partenaires agricoles, acteurs locaux et experts scientifiques autour de la problématique des crues

Acteurs et rôle des Chambres d'Agriculture

Ce projet se déroule sur trois régions : Languedoc-Roussillon, PACA, et Sud de Rhône-Alpes. 9 territoires locaux ont été identifiés afin de décliner la méthode de travail. En Languedoc-Roussillon : 4 sites, en PACA : 3 sites et en Rhône-Alpes : 2 sites (les 2 départements méditerranéens du sud de la région).

Afin d'associer les acteurs locaux dans la réflexion, les actions seront menées conjointement sur les 9 sites pilotes par une Chambre d'Agriculture et un partenaire local (une collectivité, un syndicat de rivière...).

La CRA.LR assure le portage administratif et financier du projet ainsi que sa coordination technique. La CRA.PACA, quant à elle, assure la co-animation technique.

Ce projet partenarial implique :

- 11 Chambres d'Agriculture (Chambres Régionales et Départementales d'Agriculture)
- 9 Collectivités (syndicat de rivière, SAGE, syndicat mixte d'aménagement...)
- un comité scientifique

Actions, moyens mobilisés et résultats

Le projet a débuté le 1^{er} janvier 2006. Il va se dérouler sur 2 ans jusqu'au 31 décembre 2007.

Le programme d'actions est le suivant :

Réalisation d'un état des lieux des sites d'étude

Réalisation d'un diagnostic complet de la zone étudiée (épisodes et caractérisation des crues et des dégâts observés, occupation du sol, topographie des bassins versants, type de sols, diagnostic des exploitations et parcelles agricoles, réseau hydraulique et hydrographique, identification des conflits d'usages éventuels...).

Afin que cette phase de diagnostic soit partagée par tous, l'état des lieux sera discuté et validé au niveau local avec l'ensemble des partenaires de la zone pour une appropriation.

Elaboration d'un programme d'actions sur la zone et animation sur le terrain

A partir des éléments de diagnostic, seront identifiées des opérations et actions à conduire sur le territoire (pratiques culturales, entretien des berges, aménagements hydrauliques, délocalisation des parcelles, mesures d'urgence, protocoles d'indemnisation, communication, volet paysager et environnemental...).

Une part importante du travail sera l'animation et l'accompagnement de la mise en œuvre de ce programme d'actions

Rédaction d'un guide méthodologique

Le guide méthodologique sera un outil pour communiquer sur les résultats des différents sites d'études. Les principaux thèmes de travail pour la rédaction du guide sont :

- la mise en place d'un protocole d'études reproductibles pour des zones à risques,
- l'identification des « bonnes pratiques » à mettre en place pour gérer le territoire et les difficultés rencontrées sur les différents sites,
- les questions soulevées au cours des études locales
- les personnes référentes identifiées sur les sujets traités.

Ce travail sera réalisé avec l'ensemble des animateurs de sites ainsi que les partenaires scientifiques.

Volet international

Afin de compléter la mise en réseau des partenaires de ce projet, il sera pris contact avec les groupes de travail existants dans les pays méditerranéens limitrophes (Espagne, Italie, voire au delà) afin d'échanger avec eux sur cette problématique de crues en zone méditerranéenne, d'identifier les actions mises en place localement ; ceci dans l'optique de contribuer à la constitution d'un réseau d'échanges sur le pourtour méditerranéen sur la gestion de la ressource dans sa rareté comme dans les excès au-delà de 2007.

Colloque de clôture :

Un séminaire d'échanges sera organisé afin de mettre en commun les expériences des 9 sites et d'ouvrir le débat avec les décideurs sur les enseignements de ce projet au travers des territoires d'études.

Financement : CAS DAR (50 %)

Moyens engagés : animation du projet : la CRA.LR (organisme chef de file du projet - chef de projet et coordination technique), co-animation CRA.PACA, animation par les 9 Chambres d'Agriculture pour chaque site.

Référent

Stéphane DEBOSQUE, directeur CRA.LR, chef de projet

Stéphanie BALSAN, chargée de mission eau et hydraulique CRA.LR, coordinatrice technique du projet

Tél : 04 67 20 88 68

Mél : stephanie.balsan@languedocroussillon.chambagri.fr

Marie-Thérèse ARNAUD, chargée de mission à la CRA.PACA, co-animation technique